

Réunion avec l'Union Locale des Syndicats CGT de Lorient et sa Région

Mardi 11 mars 2014 – 15h00

La gestion des ressources humaines à la mairie relève de la responsabilité du Maire, même si l'opposition municipale a été effectivement représentée dans les différentes commissions administratives paritaires.

A ce titre, nos représentants ont relevé un climat de plus en plus difficile dans certains services.

Sans disposer de toutes les informations nécessaires, nous y soulignons trois causes essentielles :

- L'absence de réelle politique dynamique de gestion des ressources humaines. La collectivité fait face à ses obligations d'employeur de manière très administrative et pratique un dialogue social « à la carte », selon l'influence de tel ou tel partenaire social.
- Les conditions de recrutement de certains agents dont les profils ne répondent pas forcément aux besoins de la collectivité. En clair, le recrutement de « militants » qui viennent grossir les effectifs de bureaux, souvent au détriment des équipes de terrain, là où l'action des agents municipaux est pourtant la plus attendue, la plus appréciée et donc la plus valorisante.
- Une prise en compte tardive des risques psychosociaux au sein du personnel municipal. Il aura fallu plusieurs drames internes, et l'action des élus de l'opposition notamment, pour obtenir une première réponse dans la prise en compte de ce syndrome du mal-être au travail, de la « mauvaise ambiance » au boulot. Ces risques psychosociaux résultent eux-mêmes, en partie, d'une gestion des ressources humaines inadaptée.

Elu Maire de Lorient, mon objectif premier est de redresser l'économie du Pays de Lorient afin d'inverser la précarisation croissante du monde du travail. Les chiffres sont accablants : 16,4% d'actifs lorientais au chômage fin décembre 2013, 1 actif lorientais sur 4 en situation de précarité (chômage, intérim, emplois à temps non complet, etc...). Les enquêtes de l'INSEE montrent en outre que le niveau moyen des salaires au Pays de Lorient est parmi les plus bas de Bretagne.

Elu Maire de Lorient et chef de l'administration municipale, je veux impulser dans notre collectivité une nouvelle politique des ressources humaines qui donne davantage de sens à la mission de service public des agents et qui agit contre les situations de précarité.

Mes priorités seront de :

- dynamiser la carrière des agents, notamment dans les catégories C et B (au travers du plan de formation),
- définir des délégations de responsabilités dans le cadre des projets de service,
- renforcer l'autonomie des agents dans leurs missions du quotidien,
- simplifier et humaniser les procédures administratives,
- et apporter simplement ce qu'on appelle de la « reconnaissance » ou de la considération pour le travail accompli au service de la population.

C'est la première mission que je demanderai à mon adjoint au personnel dont ce sera l'attribution principale.

Je veux également garantir la transparence dans les recrutements et les avancements de carrière : tout doit se régler au sein des CAP, dans le respect des droits des personnes. En dehors du cabinet, de nature politique, l'administration est avant tout au service de la population et la compétence, l'investissement personnel, le sens du service public doivent être les seuls critères d'appréciation de la valeur professionnelle et de l'avancement des agents.

Enfin, je veux innover en lançant une démarche de certification sociale des services qui labellise notre réponse aux risques psychosociaux et à la lutte contre la précarité, en concertation avec les partenaires sociaux (objectifs et moyens).

En réponse aux questions précises que vous posez, je m'engage, sur le mandat 2014-2020 :

- **à ne plus engager de personnels nouveaux sous contrat de vacataires ;**
- **à travailler pour déprécariser les actuels agents dits « vacataires » en les faisant entrer sous le régime du statut général de la fonction publique territoriale ;**
- **à limiter le recours aux temps non complets dans le respect des dispositions de la loi du 26 janvier 1984.**

Elu Maire de Lorient, je serai disponible et à l'écoute. La politique mise en œuvre au sein de la Mairie servira de fil conducteur à mon action dans mes différentes responsabilités au Pays de Lorient (communauté d'agglomération, hôpital, organismes parapublics, etc....).

Chacun doit agir à la place qui est la sienne, agents régis par le statut de la fonction publique et élus légitimés par le vote populaire pour mettre en place un nouveau développement économique et social au Pays de Lorient.

Fabrice LOHER

Tête de liste de l'Union